

-

MARS 2020

PRÉSENCES PRÉVISIONNELLES

Aucune permutation, ni ajout de jours d'accueil n'est autorisé sans demande écrite préalable au secrétariat

Nom de(s) l'enfant(s) :

Prénom de(s) l'enfant(s) :

Ecole fréquentée :

Je m'engage à prévenir le secrétariat de toute modification ou annulation de mon besoin d'accueil.

Signature (nom, prénom si par mail)

DATES	JOURS	MONS (cocher selon besoins)	FRAMERIES (cocher selon besoins)	heure d'arrivée en accueil	heure approx de reprise de l'enfant
02-mars	Lundi				
03-mars	Mardi				
04-mars	Mercredi				
05-mars	Jeudi				
06-mars	Vendredi				
09-mars	Lundi				
10-mars	Mardi				
11-mars	Mercredi				
12-mars	Jeudi				
13-mars	Vendredi				
16-mars	Lundi				
17-mars	Mardi				
18-mars	Mercredi				
19-mars	Jeudi				
20-mars	Vendredi				
23-mars	Lundi				
24-mars	Mardi				
25-mars	Mercredi				
26-mars	Jeudi				
27-mars	Vendredi				
30-mars	Lundi				
31-mars	Mardi				